



Rapport moral
2022 

de
l'association
Centre de Loisirs
De Maubourguet

(C.L.M) 

Mail : centredeloisirs.maubourguet@gmail.com

Site Internet : <http://lesbouscarrets.jimdo.com/>

Une nouvelle convention et de nouvelles perspectives

Après un bilan de notre convention triennale 2018 / 2021 nous liant à la Communauté de Communes Adour Madiran, nous avons convenu ensemble de renouveler notre confiance mutuelle en signant une nouvelle convention d'objectifs pour la période 2022 / 2024.

Cette nouvelle convention s'appuie sur les mêmes bases financières que la précédente ce qui signifie que depuis notre partenariat avec la Communauté de Communes Adour Madiran (puis précédemment, Communauté de Communes Val d'Adour Madiranaise), aucune hausse de la subvention n'a été demandée.

Cela étant, une nouvelle donne va venir légèrement modifier le mode de versement de la subvention attribuée par la collectivité. Cette nouvelle donne concerne la signature entre la CAF des Hautes Pyrénées et la collectivité de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention représente l'aboutissement d'une démarche de co-construction du projet social du territoire entre la CAF, la communauté de communes et ses nombreux partenaires. Pour notre association, le premier impact de la signature de cette CTG est ce que la CAF appelle « le bonus territoire ». Ce bonus représente la participation CAF dans le financement octroyé par la collectivité aux organisateurs comme notre association.

Désormais, c'est nous qui percevons directement ce bonus territoire ; il vient donc diminuer directement la subvention de la collectivité comme vous pourrez le voir lors de la présentation des comptes.

Un nouvel apport financier non négligeable est la possibilité rappelée par la CAF de déclarer la pause méridienne des élémentaires à compter de septembre 2022 étant entendu que ce temps est intégré au projet éducatif et pédagogique de l'association.

L'année 2022 a également été une année de questionnement et de doute suite aux changements brutaux et inattendus effectués par l'Etat sur les critères d'éligibilité aux contrats aidés. Jusqu'en août 2022, 4 salariés sur les 7 de l'équipe d'animation étaient concernés par cette évolution défavorable.

Là encore, nous avons pu compter sur l'écoute, l'aide et le soutien de nos partenaires de toujours que sont la Communauté de Communes Adour Madiran, la CAF65 et le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et du Sport (S.D.J.E.S).

Grâce aux travaux effectués en interne, à l'appui possible de la collectivité en cas de difficulté et aux postes Fonjep Jeunes alloués par le S.D.J.E.S ; nous avons pourtant su faire face et même aller au-delà puisque nous avons pu pérenniser 3 des 4 postes concernés.

Cette stabilité nouvelle va permettre de renforcer les liens créés entre les familles, les enfants et l'équipe d'animation et favoriser l'émergence de projets nouveaux et durables.

Ainsi, ces différentes données apportent une stabilité renforcée au fonctionnement de l'association qui peut désormais, plus que jamais, se projeter vers l'avenir et vers de nouvelles perspectives. Nul doute que l'année 2023 verra naître de nouveaux projets au sein de l'association, projets dont nous aurons l'occasion de reparler.



Rapport d'activité
2022 

de
l'association
Centre de Loisirs
De Maubourguet

(C.L.M) 

Mail : centredeloisirs.maubourguet@gmail.com

Site Internet : <http://lesbouscarrets.jimdo.com/>

Le fonctionnement général de l'Association en 2022

Le Centre de Loisirs de Maubourguet est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, sous la forme juridique d'une association de Loi 1901, créé le 28 août 1989.

L'association propose un service reconnu d'Intérêt Général qui consiste en un accueil périscolaire des enfants scolarisés au Groupe Scolaire Fernand Camescasse (dont un dispositif d'accueil des – de 3 ans) et en un accueil extrascolaire pour tout enfant scolarisé du territoire et des proches environs.

La création de l'association fait suite à l'aménagement du temps scolaire instauré par la municipalité de Maubourguet au début des années 90 dans le cadre des Contrats de Ville, en accord avec l'Education Nationale et la CAF 65.

Au 1^e janvier 2017, les compétences optionnelles « Affaires Scolaires & périscolaires » et « Affaires extrascolaires » ont été prise en charge par la Communauté de communes Adour Madiran. La collectivité délègue, via une convention d'objectifs triennale, la gestion et l'organisation des temps péri et extrascolaires à l'association pour le territoire de la commune de Maubourguet.

Malgré le passage à la semaine à 4 jours d'école en septembre 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran, la mise en œuvre du Plan Educatif Départemental Territorial perdure sur le territoire.

Agréments: Jeunesse Education Populaire N° : 65-07J004

Délivré par : Service Jeunesse, Sports et Vie Associative de la DDCSPP des Hautes Pyrénées

Le Périscolaire : groupe scolaire Fernand Camescasse.

⇒ L'association gère :

*Les temps d'accueil matin (7h30/8h30) et les temps d'accueil du soir (17h30/18h30).

Sur ce dernier temps, nous proposons une étude surveillée gratuite pour les enfants dont les familles arrivent tardivement.

*La pause méridienne en accompagnement des repas et temps de repos maternelles ; de la gestion des services et des loisirs récréatifs élémentaires (11h30/14h).

*Le temps « d'ateliers » avec une distribution de goûters fournis par la CCAM (16h/17h30).

Durant ce temps d'ateliers, l'accueil de loisirs est, entre autres, en charge d'actions d'Accompagnement à la Scolarité dans le cadre d'un C.L.A.S financé par la CAF 65 et la Direction de la Solidarité Départementale du Conseil Départemental des Hautes Pyrénées. Ce projet est mené en partenariat avec l'équipe éducative de l'école élémentaire.

Depuis septembre 2018 et la création du Plan Mercredi intégré au PEDT du territoire, l'ouverture des mercredis (matins dans un 1^e temps) fait partie de la continuité éducative périscolaire proposée par l'association. Depuis septembre 2020, le CLM est ouvert le mercredi toute la journée.

⇒ Dans le cadre d'un dispositif d'accueil des moins de 3 ans signé en 2015 entre l'Education Nationale et la Communauté de Communes Adour Madiran ; l'association accueille, gratuitement sur les temps Education Nationale, les enfants scolarisés dans le dispositif. Nous avons en charge la pause méridienne et le temps d'éveil (11h30/17h15).

Sur ce dernier, nous mettons en œuvre un temps d'activité et un temps de goûter. Les enfants ont également accès au service d'accueil si besoin.

L'animation de cet accueil est assurée par l'Atsem référent et par une animatrice socioculturelle détachée auprès du dispositif.

↳ Les différents champs d'actions de l'association s'inscrivent dans le Convention Territoriale Globalisée signé entre la CAF, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Adour Madiran.

L'extrascolaire : territoire de la CCAM et départements limitrophes.

* Le CLM est ouvert durant les petites vacances et l'été (hors période de Noël et août pour fermeture annuelle) de 7h30 à 18h. Il propose sur ces périodes des activités ludiques et pédagogiques favorisant l'esprit de découverte, le plaisir de créer et la socialisation.

La mise en place, en collaboration avec la CAF, d'une politique tarifaire différenciée selon les revenus tend à favoriser l'accès aux services pour tous. L'association est d'ailleurs signataire de la convention « Passeport ALSH 65 » qui offre la possibilité de proposer des tarifs minorés aux familles les plus en difficulté et de la convention « d'aide aux Temps Libres » qui se base sur les mêmes principes pour les mini séjours.

Dans l'organisation des vacances, l'association propose des semaines thématiques aux objectifs éducatifs précis qui sont déclinées en activités diversifiées et originales qui s'adaptent aux différentes catégories d'âge. Les animateurs sont d'ailleurs répartis en équipe référent d'une tranche d'âge spécifique. Chaque semaine s'achève par une sortie et / ou une journée spéciale inter-centres avec les accueils de loisirs du territoire.

Durant l'année 2022, l'association a planifié l'ensemble de ses sorties en partenariat avec les ALSH de Labatut Rivière et de Lascazères, gérés par la CCAM, afin de permettre la mise en place de sorties différenciées selon l'âge des enfants (maternelles / élémentaires). L'association a également participé à une journée inter-centres pour les structures du territoire communautaire à la base de loisirs de Venice Plage, réunissant près de 200 enfants issus de 7 structures différentes cet été 2022.

* Enfin, l'association est organisatrice, pour la tranche d'âge spécifique des 7/11 ans, d'actions ciblées favorisant la mixité sociale et axées sur la pratique du sport.

L'organisation et l'encadrement de ces actions s'effectuent en étroite collaboration avec l'association Les Bouscarret's de Maubourguet (accueil de loisirs pour le public jeunes) et le Stade Omnisports Maubourguétois (partenaire financier).

L'association se veut porteuse des valeurs de l'Education Populaire. Elle s'engage :

** Dans une démarche du respect du développement de l'enfant : encadrement bienveillant, expression de son potentiel et respect de ses envies, de son rythme ;*

** Dans une démarche de lien social permettant à chaque enfant, quelque soit son environnement, de découvrir et de respecter l'autre ; de se découvrir et de se respecter.*

** Dans une démarche d'ouverture vers l'extérieur pour permettre à l'enfant de découvrir et d'intégrer la vie de la Cité en vue de devenir un citoyen éclairé.*

Pour cela, l'Accueil de Loisirs de Maubourguet s'appuie sur le soutien d'acteurs et de partenaires comme la Communauté des Communes Adour Madiran, la Municipalité de Maubourguet, le Conseil Régional Occitanie, le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées ; le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la CAF 65 et la PMI de la MDS.

Portée par son ambition de porter et défendre les valeurs de l'Education Populaire et ses particularités associatives, l'Accueil de Loisirs de Maubourguet est partie prenante dans deux actions à l'échelle départementale :

- Membre fondateur parmi 13 autres mouvements associatifs, du Collectif Educ' pop' 65 ;
- Membre du Jury BAFA.

Les chiffres 2022

Sur l'année civile 2022, l'Accueil de Loisirs, c'est : 225 jours d'ouverture sur l'année.

Ainsi, l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole a été ouvert sur l'ensemble des périodes scolaires soit 176 jours de fonctionnement et en extrascolaire, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a fonctionné : 49 jours.

Fréquentation en nombre d'enfants (différents) :

En périscolaire :

En 2022	En 2021
198 enfants inscrits (inclus 27 enfants de – de 3 ans inscrits sur le dispositif et 56 enfants sur les mercredis)	138 enfants inscrits (inclus 22 enfants de – de 3 ans inscrits sur le dispositif.)

En extrascolaire :

En 2022	En 2021
145 enfants différents (dont 29 enfants en stage sportif)	138 enfants différents (stages sportifs annulés sur la période)

Fréquentation en nombre d'heures sur 2022 (au 30/09) :

En périscolaire :

- **72860.25 heures** réparties comme suit :

Pour les enfants de – de 6 ans :

↳ **31412 h** inclus le temps de pause méridienne (et 4458h Plan Mercredi),

Pour les enfants de 6 ans et + :

↳ **41448.25 h** inclus le temps de pause méridienne (et 5913h Plan Mercredi).

Commentaire : à noter une forte augmentation du nombre d'heures déclarées en raison de l'inclusion de la pause méridienne + de 6 ans et de l'augmentation des effectifs scolaires à la rentrée 2022 (+ 24 % d'activité globale).

En extrascolaire :

- **17343 heures** réparties comme suit :

Pour les enfants de – de 6 ans :

↳ **6390 h.**

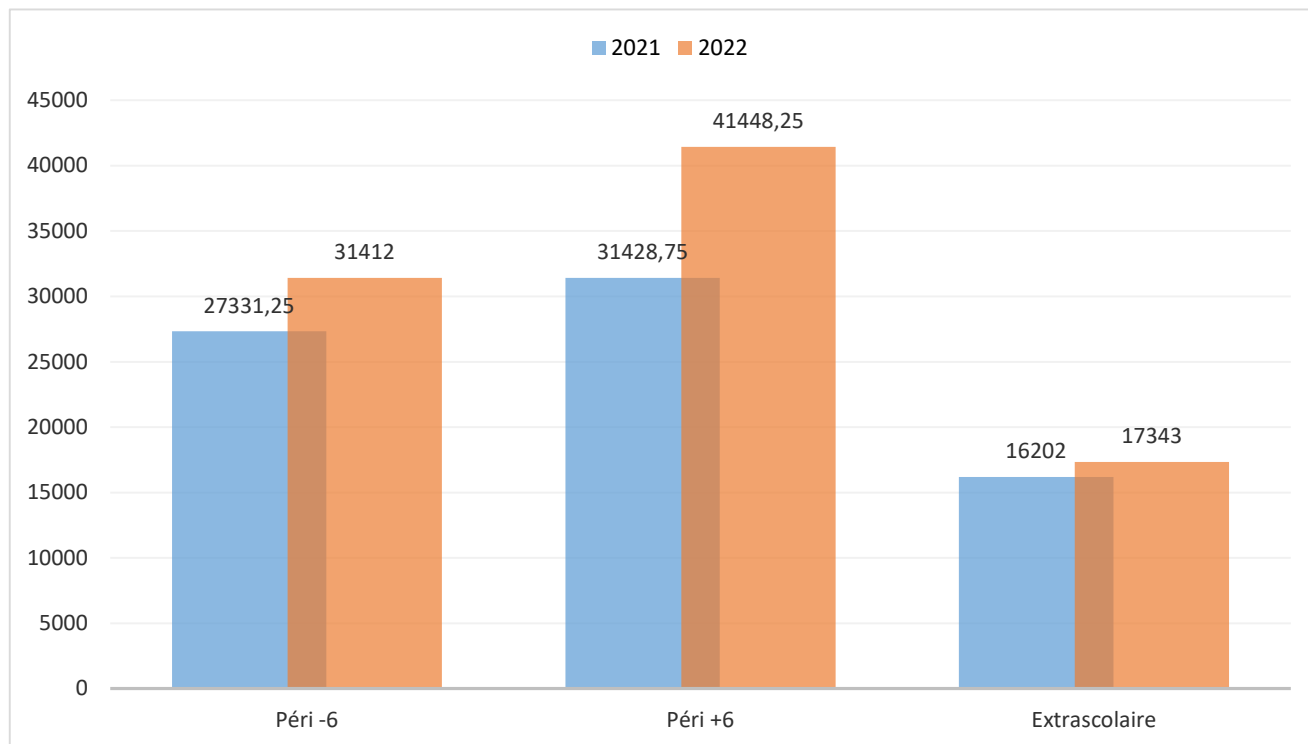
Pour les enfants de 6 ans et + :

↳ **10953 h**

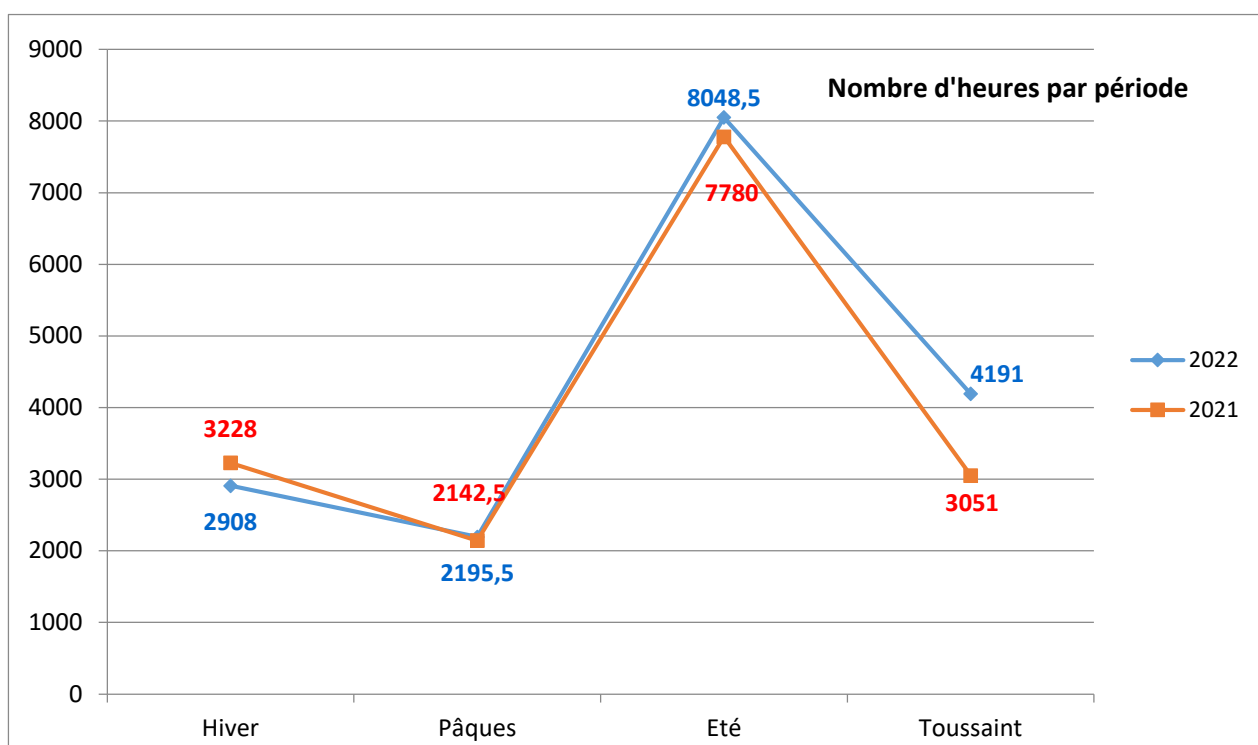
Commentaire : à noter une légère hausse de la fréquentation chez les – de 6 ans (+ 4% par rapport à 2021) tandis que l'augmentation chez les + de 6 ans continue son évolution (+8% par rapport à 2021).

Nos statistiques :

Comparatif global 2022 / 2021 des heures réalisées par secteur d'activité :



Répartition des heures de fréquentation extrascolaire par période :



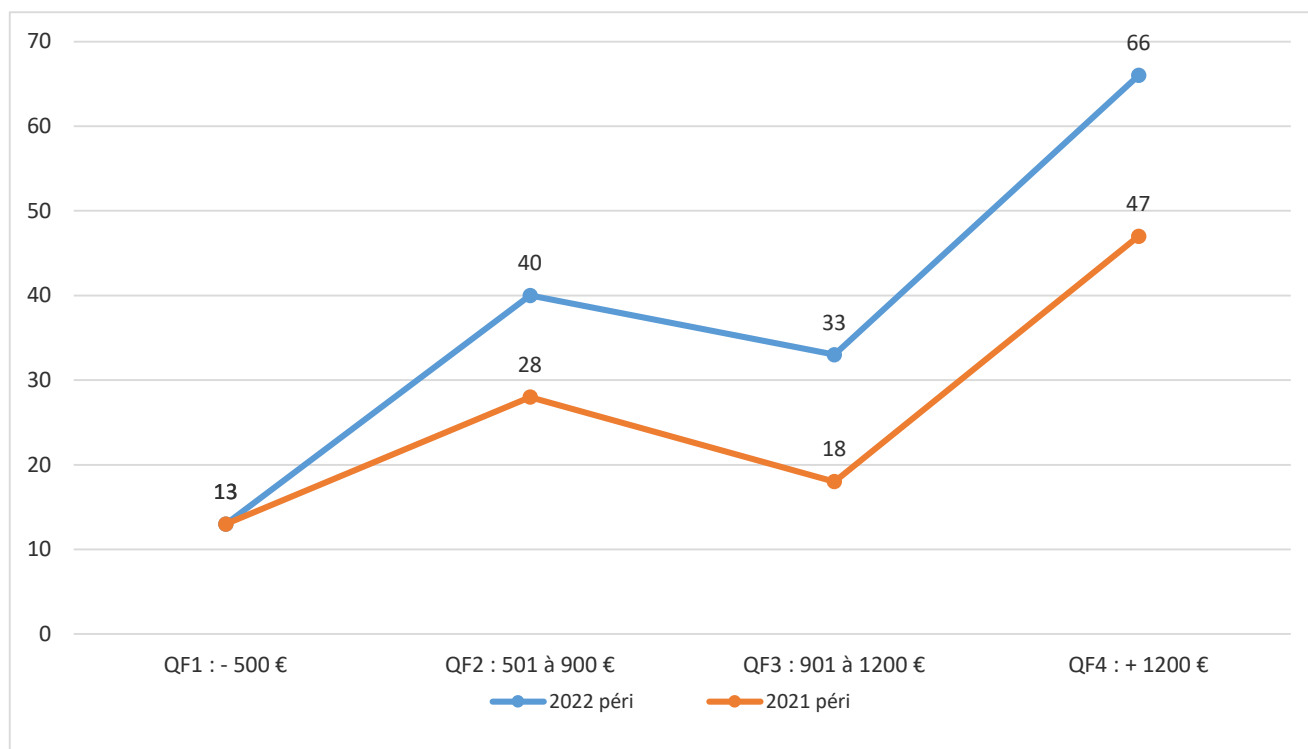
Répartition des familles par secteur et par activité :

L'ensemble des services de l'association a concerné 189 familles au cours de l'année pour 225 enfants différents.

Par activité et par famille	CC Adour Madiran	Dont Maubourguet	Extérieur	Total
Périscolaire	147	104	10	157
Extrascolaire	109	64	10	119
Plan Mercredi	41	25	2	43
Total	172	108	17	189

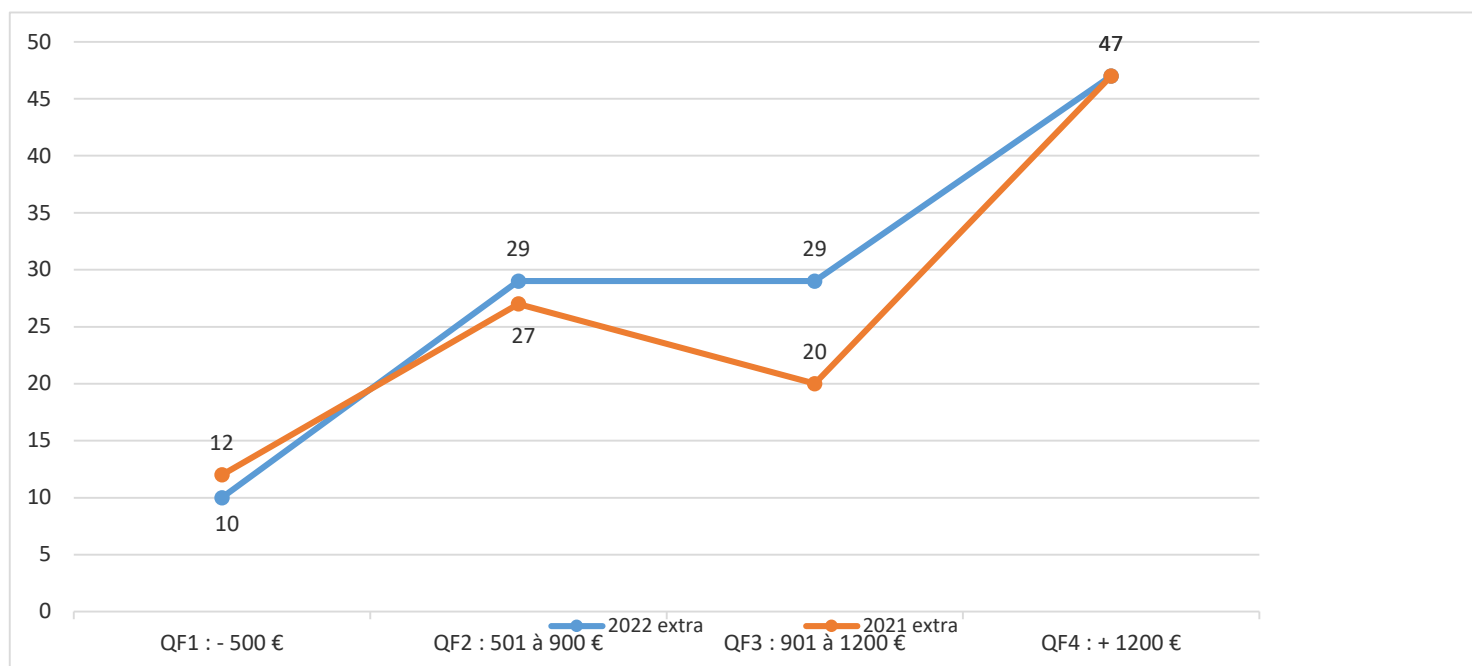
Comparaison 2022 / 2021 des familles par Quotient Familial et par activité :

En périscolaire :



Commentaire : On note une hausse significative des familles en QF2 et 3, et toujours une forte proportion de familles en QF4.

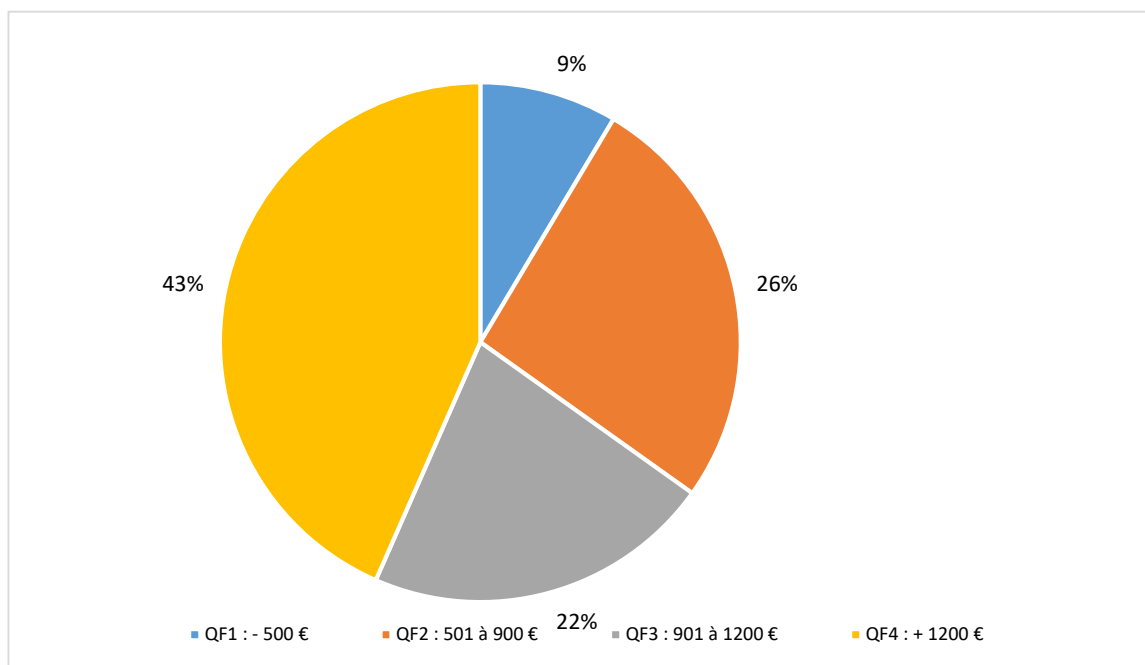
En extrascolaire :



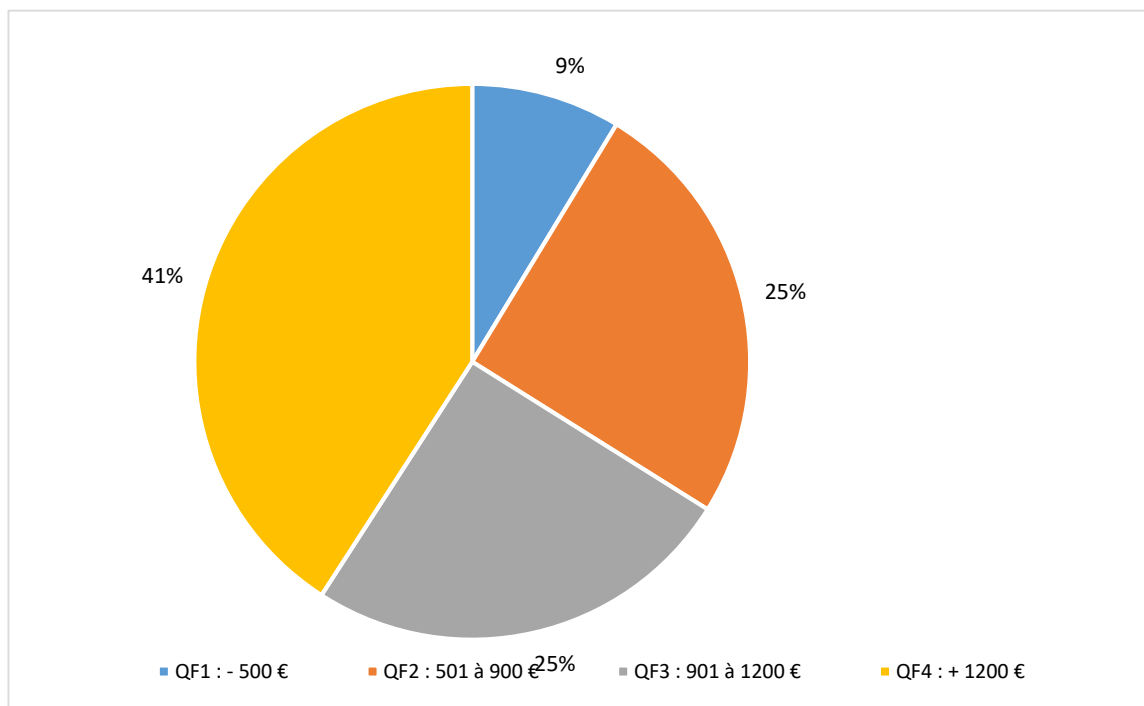
Commentaire : Depuis la période pré-crise sanitaire (2019 et avant), la fréquentation des QF1 n'a cessé de chuter (de 42 familles en 2019 à 10 familles en 2022), malgré une nouvelle campagne de communication autour du Passeport ALSH. Les familles en QF 4 continuent de représenter la majorité de la fréquentation de l'ALSH.

Répartition en 2022, en pourcentage, des familles par QF :

En périscolaire :



En extrascolaire :



Les ressources de l'association

Ressources humaines :

Pour couvrir l'ensemble de son activité, l'association s'appuie sur une équipe qui comprend 7 animateurs en charge des temps péri et extrascolaires.

L'équipe d'animation est en possession du BAFA (ou en cours d'acquisition). Un membre de l'équipe est en cours d'obtention du BAFD.

Deux animatrices sont détachées sur le dispositif d'accueil des – de 3 ans.

L'équipe est complétée par un directeur diplômé du DEJEPS Coordination de réseaux, de projets et de territoire, et une secrétaire comptable.

Enfin, le personnel d'animation est en possession du PSC 1.

Les collectivités (Communauté de Communes Adour Madiran et municipalité de Maubourguet) mettent à disposition :

↳ Les ATSEMS pour un à deux ateliers hebdomadaires chacune auprès des maternelles ;

↳ L'ATSEM de l'accueil des – de 3 ans sur la période d'accueil dévolue à l'association : elle est ainsi garante du suivi affectif de cette tranche d'âge qui nécessite une attention toute particulière ;

↳ La responsable de la médiathèque pour un atelier hebdomadaire d'accompagnement scolaire centré autour de la découverte du livre ;

↳ L'éducatrice sportive du Service des Sports de Maubourguet. Cela offre la possibilité de proposer, chaque jour, une initiation de qualité aux sports pratiqués en clubs sur la commune et dont chaque catégorie d'âge peut bénéficier.

⇒ Sur l'extrascolaire, nous bénéficions des services du personnel d'entretien et du personnel de cantine.

Autres ressources humaines :

L'association peut compter sur un noyau dur de bénévoles qui interviennent en périscolaire et qui permettent d'enrichir les activités proposées et d'apporter aux enfants un regard supplémentaire sur la société qui les entoure. Nous comptons également en extrascolaire sur l'apport des stagiaires BAFA et BAFD qui, au travers de l'apprentissage d'une pratique professionnelle, permettent de dynamiser l'équipe.

Enfin, l'association accueille régulièrement des jeunes volontaires en Service Civique qui, au travers de missions centrées sur le CLAS, découvrent une pratique professionnelle et apportent un regard neuf et de la diversité dans nos missions.

Ressources matérielles :

Le Centre de Loisirs a la chance de posséder un lieu d'accueil fixe mis à disposition gracieusement par la collectivité. Le local a une capacité d'accueil de 55 enfants de – de 6 ans dont 15 enfants de – de 3 ans.

De plus, l'association à l'avantage de pouvoir profiter des infrastructures municipales telles que :

Le Centre Culturel pour ses spectacles et animations culturelles ; l'Aire Polyvalente et les aires sportives du Bouscarret pour les stages sportifs et les animations sportives ; la médiathèque municipale et les locaux de l'école élémentaire du groupe scolaire (notamment la cantine, la salle de motricité, une salle informatique équipée par le Centre de Loisirs, une salle Arts Plastiques..).

Par ailleurs, au mois de juin, le centre de loisirs profite de l'ouverture de la piscine accordée par la municipalité et mise en œuvre par le Service des Sports de la mairie.

Ressources institutionnelles :

Il est à noter l'implication récurrente de certaines institutions qui soutiennent le développement de projets et favorisent l'innovation et le fonctionnement de notre association. Il y a notamment :

- **La CAF 65** qui finance l'association à de multiples niveaux : versement de la Prestation Spécifique Ordinaire liée à la fréquentation de l'association ; subvention des actions liées à l'Accompagnement à la Scolarité ; financement dans le cadre des mini-séjours ou des vacances afin de favoriser la proposition de tarifs minorés (Passeport ALSH65) ; subvention de projets innovants, en particulier dans le cadre de l'accueil des – de 3 ans par les Fonds Publics & Territoire. Par ailleurs, la CAF apporte un appui technique dans ses multiples dossiers, ce qui favorise une gestion rigoureuse de l'association.
- **Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports** qui alloue un financement dans le cadre des actions intégrées aux Politiques Educatives Territoriales visant à promouvoir le maintien d'un accueil de qualité en extrascolaire.
- **Le Fond de Développement de la Vie Associative** qui permet de soutenir des projets liés aux actions innovantes (ex. : participation au Collectif Educ Pop' 65) ou de fonctionnement comme le développement du maillage inter-centres.
- **Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)** qui finance un poste de l'association dans le but de maintenir la professionnalisation de l'emploi dans le domaine de l'animation socio-éducative,
- **Le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées** qui soutient les actions extrascolaires en faveur de la jeunesse du département par une participation forfaitaire liée à la fréquentation de l'accueil de loisirs, et participe au financement du poste FONJEP ; Par ailleurs, la **Direction de la Solidarité Départementale** apporte sa contribution financière aux actions du CLAS,

La diversité de moyens humains et matériels propre à l'association ou mis à sa disposition confère à cette dernière une capacité à adapter sa force de proposition à tous les âges et tous les goûts des enfants ; permettant ainsi à l'association de poursuivre ses objectifs principaux qui sont le développement des savoir être et des savoir faire de l'enfant dans le respect de son bien être.